

10<sup>e</sup>

Consultez les numéros précédents de la Lettre à Lulu sur notre site internet : <http://www.mygale.org/04/luluzima>

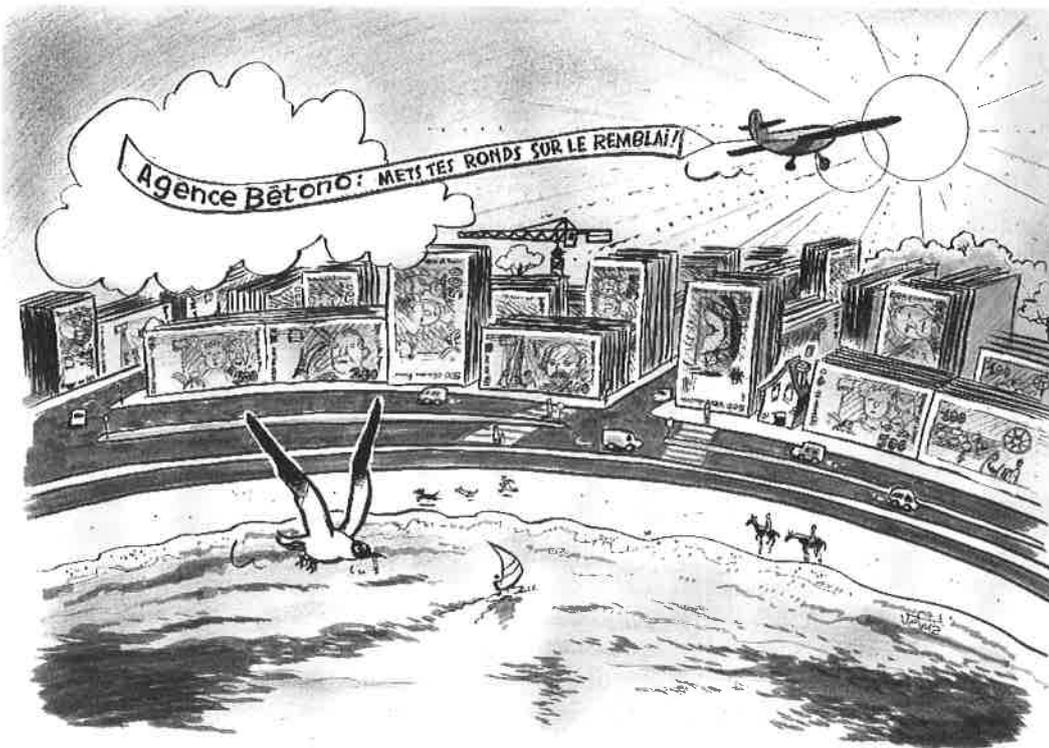
# La lettre à LULU

Le journal qui se dérobe sans tache - Irrégulomadaire satirique n°20 - Oct./Nov. 98

**PRESSE-O  
SENS P. 3  
DESSUS  
DESSOUS**

VAR-ATLANTIQUE

## LA BAULE À ZÉROS



**Croix de bois, croix de fer, le maire de La Baule avait promis de stopper le bétonnage du remblai. Résultat : un immeuble de dix étages vient de pousser en haut de l'avenue De Gaulle, et un casino géant se profile de l'autre côté de l'avenue.**

Les dernières villas qui jouaient des coudes entre les gros immeubles sur le remblai de La Baule ne seront bientôt plus qu'un souvenir fugace sur quelques vidéos familiales. Les pourfendeurs du bétonnage guichardien, qui criaient au massacre il y a deux ans - avant de prendre la mairie - ont eu vite fait d'enfourcher les bulldozers de leur prédécesseur pour parachever son œuvre et cimenter la ceinture d'immeubles quienser la baie. *«Le projet actuel privilégiant l'immobilier au détriment de notre cadre de vie (...), avec ses immeubles de 10 étages s'avère un échec»* tempê-

rait au printemps 96 le candidat Yves Métaireau, marchand de camions militaires dans le civil, à propos de l'aménagement du haut de l'avenue De Gaulle, prévu par la municipalité Guichard. *«Un réaménagement complet du projet sera élaboré avec une densité conforme à celle d'une station balnéaire»* ajoutait-il... Les spéculateurs n'avaient qu'à bien se tenir. Il n'était par ailleurs pas question de vendre les terrains *«à un prix nettement inférieur à celui du marché»* comme c'était prévu. Face au front de mer, l'Adriana, l'une des plus belles parcelles de cette zone a pourtant été

bradée en 1997 pour 1,7 MF à la société SCCV, alors qu'elle était estimée 9 MF par les Domaines. D'une certaine façon, Métaireau n'a pas menti : l'immeuble qui vient d'y pousser ne compte pas dix niveaux, mais onze si l'on ajoute les deux niveaux de parkings construits en sous-sol empiétant sous le domaine public. Non contente de s'asseoir sur ses engagements, la nouvelle municipalité a carrément laissé le promoteur construire son immeuble sans permis légal, lui accordant dérogation sur dérogation, notamment l'autorisation de construire des balcons qui débordent de deux mètres cinquante sur la voie publique. Quelques membres de l'opposition -de droite- ont bien tenté de demander des explications auprès de la sous-préfecture de Saint-Nazaire, chargée du contrôle de légalité, mais cette ▶ Suite p.4



### MOGETTE SET fayottage au Puy du Fou

Après Intervilles, un nouveau scandale choit sur le Puy du Fou : il aura suffi de l'intronisation de trois nouveaux chevaliers dans la «Confrérie de la mogette» (si, si, ça existe) pour apprendre la fâcheuse supercherie, entre les lignes de Vendée Matin du 20 juillet : jusqu'alors, au Puy du Fou, les barquettes de haricots cuits à déguster sur place n'étaient pas du pays ! Horreur, de la mogette non-vendéenne... Mais ouf ! Grâce au partenariat entre le responsable des achats des deux restaurants du Grand Parcours et le syndicat des producteurs de la mogette, les z'haricots servis sur le site du grand parcours du Puy du Fou sont désormais tous d'authentiques fayots de souche. Quant aux haricots immigrés, ils ont été reconduits aux frontières.

**L'ENFER  
DU VICE-  
PRÉSIDENT  
DE VENDÉE**

**P. 7**

**LES PETITS  
FRÈRES P. 12  
KLEENEX**

Suivant l'exemple de son éminent et estimé confrère Presse-Océan, la direction de la Lettre à Lulu a décidé d'inverser la pagination du journal et de commencer par la fin pour être encore plus proche de ses lecteurs. Ce tournant historique est un ambitieux challenge, qui risque d'en déstabiliser certains, habitués à se ruer sur le top 44 en page 11, mais Lulu se devait de relever le défi de la modernité à l'aube du troisième millénaire qui se lève.

La rédaction

# LATULULULU?

## • MARCUS DEI

L'Express, 25 juin 98

Fin juin, l'hebdomadaire notait le flirt de l'Eglise de France avec l'Opus Dei. Ancien Nantais transféré à Toulouse, Mgr Marcus a été de ces évêques à célébrer une messe solennelle posthume en l'honneur d'un autre mitré, José Maria Escriva Balaguer, le fondateur de l'Opus Dei, cette sainte élite secrète et extrêmement droitère. Touchez ma brosse, monseigneur !

## • IL SENSAIT BON, MON LÉGIONNAIRE

Ouest-France, 4 août 98

Un certain «Eugène B., de Nantes, officier de la Légion d'honneur», prend sa plus belle plume afin d'approuver le précédent courrier d'une Mme Pichery (le sujet n'a strictement aucune importance) : «J'appuie énergiquement la réflexion de votre lectrice. Enfin quelqu'un de sensé et, qui plus est, une femme !» Enfin quelqu'un d'élegant et, qui plus est, un homme.

## • DES CHIFFRES ET DEUX LETTRES

L'Express, 6 août 98

Selon une note interne du FN que s'est procuré L'Express, «les chiffres d'adhésions au FNJ sont loin de justifier le statut de "première formation politique jeune", avec 15 000 adhérents revendiqués par Samuel Maréchal, son directeur national.» En réalité, les jeunes lepénistes ne comptaient guère plus de 4 000 adhérents en 1991 pour finalement atteindre 1 993 au 1<sup>er</sup> juin 1997. «Un constat d'autant plus alarmant que, dans le même temps, le budget du FNJ a décuplé, dépassant le million de francs, auxquels s'ajoute le coût de cinq permanents.» Dans la famille Le Pen, je voudrai le gros menteur, non, l'autre...

## • UN SCOUT RATE UNE MARCHÉ

Libération, 30 juillet 98

Lorsqu'ils ne boivent pas la tasse, les scouts intégristes ont des jeux sympas comme tout. Cet été en Vendée, parce qu'un scout avait failli aux ordres, son chef de camp lui a infligé une punition. «Laisse seul en pleine forêt, à pied, sans carte ni boussole, le jeune homme de 14 ans (...) devait rejoindre son camp situé à 18 kilomètres. Avec pour consigne : longer deux rivières, aux berges particulièrement escarpées et dangereuses. Mais, exténué, l'adolescent a encore failli. Il a opté pour l'auto-stop...» Encore une chance qu'il n'ait pas été pris par l'abbé Cottard...

## • L'EUROPE EN JUPPETTE

L'Express, 27 août 98

Elisabeth Hubert est décidément devenue incontournable dans le paysage politique français... Et même international ! La preuve : Philippe Séguin, le patron du RPR, a pensé à elle pour sa liste aux prochaines européennes, avec trois autres anciennes juppettes. Babeth à mille bornes de Nantes, voilà qui devrait ravir la droite locale.

## • ÇA SE PACSE COMME ÇA CHEZ AYRAULT

Libération, 11 septembre 98

Bien que le projet de loi prévoyait que le Pacs se ferait en mairie, le groupe PS à l'Assemblée a décidé sous la houlette de son Jean-Marc de président qu'il se signerait au tribunal de grande instance. Sans même pouvoir en débattre. «Plusieurs parlementaires socialistes parlent aujourd'hui d'un "coup de force" d'Ayrault. "Il a agi en service commandé", "Ayrault capitulé devant le lobby d'extrême droite", "il a confisqué le débat"...» Les députés absents ont découvert qu'ils avaient voté en lisant la presse : «Les copains nous ont déjà fait le coup pour la chasse. On savait pas.» Allons, du moment que Jean-Marc ne vote pas la chasse aux concubins...

## • ÇA S'ARROSE !

Le Canard enchaîné, 30 septembre 98

Pour la première fois de sa vie publique déjà longue, Jean-Marc Ayrault se paye «La noix d'honneur» à la une du Canard enchaîné, «pour cet avertissement ciblé aux alliés du PC : "Les communistes ne doivent pas tirer sans cesse à hue et à dia." Et encore moins à Robert Hue et à Da !» Pour une fois que Jean-Marc faisait de l'humour...

## L'avènement de Louis Mérel

Il ne dribble personne, ne coupe pas de ruban,  
ne trimbale pas la jument de Michao depuis des siècles,  
et pourtant, quelle classe !

Il était temps ! Enfin la promo prime sur l'info. C'est un signe d'avenir. A force de remettre les prix du Grolé à la une d'un seul des duettistes de la presse régionale en vigueur en nos contrées, Louis Mérel, inspecteur départemental des ventes d'Ouest-France, se devait d'accéder à la gloire. Pour l'honneur de ses parents, celui de sa descendance, et pour l'exaltation de la technologie des tickets qui se grattent. Et pour qu'après lui, le rituel des remise de prix devienne un véritable art. Il fait une entrée fracassante dans le classement avec une quatrième place. Et franchement, devant un tel évènement, les noms de ses pâles compagnons de hit-parade méritent à peine un survol poli.

### CLASSEMENT JUILLET/AOÛT/SEPTEMBRE 98

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France et de l'Éclair : 1<sup>er</sup> page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

1. OLEMBE Salomon	(42)	Lion indompté
2. FABBRI Nestor	(38)	Argentin crampon
3. TRI YANN	(35)	La tribu de Jossic
4. MEREL Louis	(31)	Groloteur
5. BUSTOS Diego	(30)	Gaücho droitier
6. TABARLY Eric	(30)	Repêché
7. SERILLON Claude	(29)	After Eight
8. DEJOIE Luc	(28)	Haut et cour
9. AYRAULT Jean-Marc	(25)	Groupie hémicycliste
10. POIGNANT Serge	(21)	Député du cru
11. DERAME Pascal	(19)	Pas dopé
12. FILLON François	(19)	Droite rillettes
13. PAPON Monique	(17)	Ajournée du patrimoine
14. VERDIER Jean-Marie	(16)	Frigécrémé
15. DEROUARD Jean-Claude	(15)	Cheminot balnéaire
16. GAUTIER Gisèle	(15)	Salonnarde intérimaire
17. LE ROUX Christophe	(15)	Tondu, pas Pelé
18. SIBIERSKI Antoine	(15)	Gourvennec moins ultra
19. DELHOMMEAU Pascal	(14)	Jeune jaune
20. DENOUEIX Jean-Claude	(14)	Vieux jaune
21. FLOCH Jacques	(14)	Monte-Cristo de banlieue
22. GUESSARD Marc	(14)	Porteur de voile
23. TOUMELIN Jean-René	(14)	Intérimaire incrusté
24. BLANDEAU Fabrice	(13)	Manche à air
25. FREMONT Claude	(13)	Docteur Justice
26. ROBIN Jean-Cyrille	(13)	Même pas dopé
27. CARRIERE Eric	(12)	Vieux jeune
28. EV	(12)	Energés du vélo
29. LUC Gaël	(12)	Faut le 7er
30. PEROT Madeleine et Rachel	(12)	Grolotés N°1
31. BLANGY Michel	(11)	Sans Etat d'âme
32. BLOCH Daniel	(11)	Dit recteur
33. DHONNEUR Jean-Pierre	(11)	Blanc de pays
34. KOCH Karine	(11)	Maman de Guérande
35. RANSON Lionel	(11)	Blanche Hermine
36. SOULARD Sophie	(11)	Fine herbe
37. SWABY Ochiel	(11)	Rasta basket
38. DENIAUD M. et Mme	(10)	Grolotés n°2
39. GOURRAUD Michel	(10)	Safarien du tout
40. GUIHO Jack-Alain	(10)	Rencardé de rivière
41. MAILLARD Michel	(10)	Swingueur blanc
42. PEYRON Bruno	(10)	Traverseur
43. SAMUEL	(10)	Pescadou
44. CHANELET Jean-Marc	(9)	Arrière garde

# Presse-O sens dessus dessous

**Sans crier gare Presse-Océan a changé de sens et de direction. Et largué en chemin des lecteurs déroutés, perdus dans le labyrinthe de la nouvelle pagination.**

Les nouveaux patrons de *Presse-Océan* n'essaiment même pas de le cacher : la nouvelle formule du journal, lancée au début de l'été, n'a pas stoppé l'hémorragie qui prive chaque année le titre nantais de quelques milliers de lecteurs. Elle l'a même accélérée. Entre septembre 97 et septembre 98, le quotidien de la rue Santeuil aurait ainsi perdu entre trois et quatre mille fidèles, soit environ 5% de son lectorat. Ajouté au déficit chronique de recettes publicitaires, enregistré depuis le découplage de la région avec *Ouest-France*, le déficit du journal devrait encore avoisiner les 20 millions de francs cette année. Tout semblait pourtant aller pour le mieux dans le meilleur des journaux au printemps dernier : une nouvelle direction, plutôt bien reçue par une rédaction remotivée, et un journal revigoré qui sortait de l'info. Patatras, le changement de maquette en juillet et surtout le nouveau «chemin de fer\*», inversant la hiérarchie des sujets pour privilégier la petite locale, ont déstabilisé

une partie du lectorat, qui a pris ses jambes à son cou et déserté les bacs des marchands de journaux. «*Ce sont surtout les vieux fidèles qui ont lâché le journal, explique un kiosquier du centre, et ce seront les plus difficiles à rattraper.*» Le détaillant affirme d'ailleurs que *Presse-O* a perdu chez lui 15% de ses clients depuis janvier 98. Les journalistes ne sont pas les derniers à s'inquiéter de cette baisse de diffusion : «*On ne critique pas la nouvelle maquette, certes un peu trop rigide, mais le nouveau chemin de fer, qui donne à Presse-O des allures de journal de quartier.*» Il semble de fait que la nouvelle



O-TEXIER

direction angevine se soit un peu mélangé les pinceaux entre l'actualité de l'agglomération, repoussée en fin de journal, et les informations micro-locales qui sont données à l'ouverture du quotidien. Chacun y perd son latin et ses repères. A tel point que les rédacteurs sont parfois incapables de retrouver leurs papiers dans le journal. Furieux, les journalistes ont donc interpellé la direction, obligée de constater le malaise en regardant les courbes de ventes.

L'actualité du «Grand Nantes» pourrait ainsi retrouver très prochainement une place en début de journal. Sans garantie, pour autant, que le lecteur volage revienne goûter au plaisir matinal de parcourir, devant son café, le dernier quotidien pur beurre.

\* *Ordre des pages.*

## LA FESSÉE À LULU La bise à Nuel

Evoquant les fêtes foraines «bisannuelles» qui troublent les bons riverains des cours St-Pierre et St-André, Lulu s'est pris les pinceaux dans la sémantique. Un lecteur a fort justement relevé ce tapis d'ânerie. Pour éviter toute bisbille, rappelons que bisannuel, c'est tous les deux ans, et que semestriel, deux fois par an. Et irrégulomadaire, c'est tous les combien ?

## COUCOU ! Apparition

Jean-Marc Ayrault a pointé le bout de son nez à l'université d'été du PS à La Rochelle, juste le temps d'assister au discours de Jospin, c'est-à-dire au seul moment où les télévisions étaient là, puis s'en est allé. Seulement voilà, pas une caméra n'a daigné s'attarder sur l'auguste président du groupe PS. Télégénique ton maire ?

## DÉFICIT La Vendée monosexuelle

Serait-on plus mysogyne en Vendée qu'ailleurs ? Les 320 noms et pédigrees recensés par l'annuaire «*Les Têtes de Vendée*», ne comportent que 26 femmes. Soit 8% et des poussières. On croyait que les femmes représentaient la moitié du ciel, et 51% de la population. La cartographie des notables, élus, patrons et gens connus les réduit à la portion congrue. Pour le dernier «444 têtes de Loire-Atlantique», les femmes n'étaient que 6%. C'est joli, un tailleur en peau de chagrin.

## Les gens du voyage refont la maquette

Lorsque *Presse-O* mène l'enquête, ça peut faire mal. Ainsi pour la sainte Marie\*, le quotidien a titré en page des faits divers : «*Des gens du voyage brûlent le corps de l'un des leurs dans une caravane*», rappelant au passage que c'est là une vieille coutume. Une vingtaine de gens en question ont illico fait le voyage rue Santeuil, siège de *Presse-O*, pour expliquer aux journalistes mal inspirés qu'ils n'avaient pas coutume de laisser raconter n'importe quoi sur leur compte, avec des arguments convaincants : uneèvre fendue, un ordinateur détruit... Et un rectificatif en gros caractères à la «une» le lendemain : «*Selon leur coutume, ils ont incinéré le véhicule du décédé. Celui-ci avait été inhumé auparavant.*» Si maintenant il faut même vérifier les avis d'obsèques...

\* *Presse-Océan, 15 et 16 août 1998*

## Un éclair de lucidité

L'idée aurait pu se révéler excellente : faire de *l'Éclair* un quotidien départemental, une sorte de best-of de toutes les éditions de *Presse-O* en Loire-Atlantique. Le journal de la métropole quoi ! Mais le lecteur de la région nazairienne, principal soutien de *l'Éclair*, n'a pas vraiment mordu, furieux de ne pas retrouver in extenso ses infos locales. Du coup les ventes ont plongé de 15% à Saint-Nazaire, mettant en péril l'existence même du vrai-faux quotidien. «*Il faudrait deux éditions*» plaignent les journalistes, mais le nouveau patron, Claude Coustal, ne veut pas en entendre parler. Lecteurs de *Presse-O*, faites comme Lulu, adoptez le geste qui sauve, achetez *l'Éclair*, le seul journal authentiquement populaire.

## NONOSE

## La manne au quotidien

Il paraît que les gens disent n'importe quoi. A l'occasion d'une réunion publique de quartier aux Sables d'Olonne, le compte rendu de *Presse-Océan* se fend d'un second article offusqué, intitulé «*De la liberté d'expression à la honte du mensonge*», qualifiant de «*propos mensongers, inventés de toutes pièces, infamants*» l'accusation d'un citoyen prétendant ce soir-là : «*la presse est muselée, depuis que le Conseil général subventionne les journaux !*»

Il se trouve pourtant que le 29 mai 1998, la commission permanente du Conseil général de

Vendée a bel et bien voté une dépense de 549 936 F pour insérer des encarts de pub\* dans les éditions vendéennes de *Ouest-France* et *Presse-Océan*. S'il ne s'agit pas à proprement parler de subventions, cette manne peut chercher à éteindre les ardeurs des rédactions dans l'éventualité, certes bien improbable, où les intérêts de la Villierie risqueraient d'être mis en cause. Entre manne et manigance, il y a plus d'un passe-passe.

\* Concernant le «Prix Entreprendre», le plan routier, la formation et l'environnement.

## La Baule à zéros

dernière ne peut rien faire, n'ayant pas reçu de demande officielle de permis modificatif. «*Tout est légal, répond sans se démonter Claude Eon, l'adjoint à l'urbanisme, si le permis n'est pas signé c'est pour des raisons techniques. Pour ce qui concerne la hauteur, nous étions coincés par les immeubles voisins.*» Bref, pour arrêter l'escalade, une seule solution, la poursuite. Si les choses vont très vite d'un côté de l'avenue De Gaulle, elles sont plus lentes sur l'autre trottoir. C'est notamment le cas du Casino, que la chaîne Barrière entend implanter en plein centre de la station, à deux pas de l'immeuble Adriana. En dépit du rachat du pâté de maisons, qui comptait quelques superbes villas, aujourd'hui laissées à l'abandon, la chaîne n'arrive pas à déloger le marchand de niches Manuel, qui fait de la résistance dans son échoppe. Au point où il en est avec les réglemets, le maire

pourrait peut-être prendre un arrêté d'expulsion pour le déloger, histoire de tordre le cou au dernier imbécile qui nous rappelle que La Baule fût un temps, une station balnéaire rigolote à défaut d'être populaire. La soudaine affection du maire pour les promoteurs lui vient peut-être de son adjoint au tourisme, Pierre Sastre, dont la femme Françoise dirige justement l'agence immobilière Beaulande, qui commercialise actuellement un immeuble appelé à remplacer la villa «Rayon de Soleil», l'un des derniers exemples d'architecture ludique et kitsch sur le front de mer, élément clef du patrimoine de La Baule-les-Pins suivant la mode anglo-normande des années vingt. Mais l'architecture balnéaire ne semble guère peser lourd face à l'architecture financière qui prévaut actuellement sur la Côte d'Amour.

Philibert Dossier

### L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES BULLS



DEUXIÈME COUCHE

## Une résidence «les pieds dans la décharge»

Les promoteurs immobiliers n'ont décidément peur de rien. L'un d'entre eux a tout bonnement prévu d'implanter un complexe de grand standing de deux cent quarante logements sur une ancienne décharge à Guérande, près de l'entrée de La Baule. Le fait que le projet, situé en bordure des marais salants, soit en infraction avec son propre plan d'occupation des sols, n'a semble-t-il guère ému le maire de Guérande qui s'est empressé de signer le permis de construire. Du coup, les associations de protection de l'environnement se sont mobilisées et le préfet a déposé au nom de l'Etat un recours

devant le tribunal administratif pour signifier au maire qu'il poussait un peu. Manque de bol, les services de la préfecture ont fait une grosse erreur de procédure en oubliant de prévenir la partie adverse, le promoteur, et le recours est tombé dans le marais. Voilà qui a dû mettre de l'ambiance dans les couloirs de la préfecture. Les associations en rigolent encore et ont invité l'Etat à se joindre à elles devant le tribunal. Aux dernières nouvelles, le préfet hésite entre passer pour un dégonflé ou pour un écolo de deuxième catégorie. Pas facile la vie de représentant de l'Etat.

GLOU GLOU

## La Générale des piscines

Plombés par la dette astronomique du Sivom de la presqu'île guérandaise, les contribuables de La Baule vont devoir se manger une nouvelle addition l'année prochaine. La mairie a en effet décidé de privatiser la piscine municipale au profit du groupe Vivendi, ex-Générale des eaux. Le maire, dans sa grande bonté, a signé un contrat aux petits oignons pour son nouveau partenaire. La ville paiera ainsi l'essentiel des frais de réfection de la piscine, 10 MF, et assurera une subvention annuelle d'équilibre de 2,2 MF pendant douze ans pour aider la pauvre compagnie à pas se noyer au fond du bassin. La piscine coûtera donc encore plus cher au contribuable mais ne lui appartiendra plus.

## DEMENTI A LA BAULE



TOUJOURS DE GAUCHE ?

## Le béton n'a pas de couleur

Quelques naïfs ont pu penser que l'arrivée de la gauche au pouvoir à Pornichet allait changer quelque chose au traitement architectural du littoral. Ils ont vite déchanté, à l'image de l'association «Pornichet Patrimoine Environnement», qui se voit contrainte de traîner la SARL «Le France» devant le tribunal administratif, pour «non intégration» d'un immeuble sur le front de mer. Furieux, le promoteur en question, qui prépare un blockhaus

de style fin De Gaulle début Pompidou, ne s'est pas démonté : il attaque à son tour l'association pour «empêchement de réalisation» et demande 2,9 MF de dommages et intérêts. La municipalité, dont le premier adjoint, Jean-Luc Descombes, exerce dans le civil le joli métier de promoteur immobilier, ne bouge pas, et compte les points. En attendant sans doute que les gentils écolos se fatiguent et finissent par laisser béton.

VROUM

## Le cours des cinquante autos

Rectificatif : la journée sans voitures, c'est avec. Un comble, l'initiative a permis à des constructeurs automobiles de faire leur promo sur le cours des 50 Otages en exposant leurs derniers modèles, dans des stands d'un jour aimablement proposés par la Mairie nantaise. Sur les seize véhicules en démonstration, figuraient trois Renault à essence, normales polluantes, trois Toyota à propulsion mixte essence et électrique, donc moitié normales polluantes, le reste

marchant à l'électricité et au gaz naturel (qui ne sont pas à proprement parler des énergies propres, à la production ou à l'usage). Fiérement classée plus grosse ville à participer à l'opération après Paris, Nantes a fermé à la circulation 400 mètres du cours des 50 Otages pendant 13 heures, soit 0,05 % de l'ensemble de la voirie dans le périmètre communal. Mais attention, le dispositif était plus audacieux qu'on ne pense : c'était fermé aux autos dans les deux sens !

# Le domaine privé du Mondial

La Coupe du monde méritait d'être conseil-généralisée. Neuf sites ont donc été choisis en Loire-Atlantique pour implanter des écrans géants. Tous des terrains publics, sauf un, l'hippodrome de Châteaubriant, tout à fait privé, appartenant à la société des courses, présidée par Me Alain Hunault, notaire et frère jumeau de Michel Hunault, rétamé dans son fief aux dernières cantonales. Mais le Conseil général n'est pas mesquin pour la famille et a préféré le terrain des canassons à deux kilomètres du centre ville, au site déjà parfaitement aménagé de la Foire de Béré, qui reçoit régulièrement les chapiteaux de cirques ou des spectacles de la MCLA. Il a fallu éclairer l'hippodrome qui n'était pas équipé. Sollicitée, la mairie de Châteaubriant a refusé de dépenser un centime pour ce domaine privé, et le Conseil généreux a dû lâcher une rallonge pour financer câbles et

lampadaires. Il serait disconvenant -et ceux qui ont de l'éducation sont priés de sauter la lecture de cette phrase- de noter au passage que la société des courses est accessoirement lourdement plombée, et prati-

quement sous tutelle de la Trésorerie générale. Au Conseil général, on assure qu'il n'y a pas la moindre redevance versée à l'hippodrome. Il serait disconvenant d'insister.

## TERREUR À CHATEAUBRIANT ! HUNAUT A UN JUMENT !



DUCOIN D'ABORD!

## Les habits neufs de Michel Hunault

Michel Hunault, le «député Ducoin» comme on dit à Châteaubriant, considère qu'Edouard Balladur «a eu raison» de relancer l'idée de préférence nationale : «on ne peut nier, insiste-t-il, que l'égalité accordée aux étrangers devant les prestations sociales suscite un sentiment d'injustice chez de

nombreux Français». Mis en ballottage aux législatives sur ses terres, le même Ducoin déclarait déjà sans scrupules entre les deux tours : «on va chercher les 5 à 6% manquants au FN» en expliquant son déficit de voix par «les «Divers droite» qui n'étaient pas là au scrutin précédent et [...] les gens qui ont voté Front

national ont voulu montrer qu'ils en avaient marre de certaines choses». Aujourd'hui, Hunault le RPR bon teint n'hésite pas à mouiller sa chemise, au risque de lui faire perdre son bon teint. Mais les chemises brunes, c'est seyant, aussi.

\* Presse-Océan du 18 juin 1998.

\*\* Presse-Océan du 26 mai 1997.

F(C)N

## Haut les mains, peau de lapin

Bonnés, levez la main ! Pour lancer sa campagne d'avant saison sollicitant de nouveaux abonnés au stade, le FCN a publié en juin des affichettes, ornées de clichés de joueurs en action et d'une photo panoramique prise à la Beaujoire pendant le derby Nantes-Rennes de la saison passée. Le terrain est vu depuis la tribune Loire, le fief des supporters. En regardant bien, on dénombre une demi-douzaine de bras tendus en biais, genre salut nazi vers le terrain. Il ne semble pourtant pas qu'il s'agisse d'une résurgence des ultras extrêmement droitiers «Les Urbans» qui ont été jusqu'à une petite quarantaine, ou le «Naoned Kop» qui n'a regroupé qu'une poignée de skinheads, dont un a été depuis interdit de stade. Au siège du club, Dominique Leray, responsable des liens avec les sup-

porters, indique que ces excités se sont assagis et qu'il ne doit s'agir que d'un mouvement de bras lors d'un chant où se brandissent les écharpes, un instantané «prêtant à confusion». Avec les cons, il faut tout craindre, même la fusion.



SŒUR ANNE

## Le timbre de l'émir

C'était l'été, la grisaille du ciel mouillait le pastis. Quand soudain, tempête dans le désert : fin juillet, Edouard Landrain suggère, demande, exige, un timbre à l'effigie d'Anne de Bretagne, reconnaissant qu'il a déjà existé, mais «émis voici plus de vingt ans par un émirat arabe !» On ne sait si le point d'exclamation ofusqué s'applique plus au délai de vingt ans ou à cette insoutenable outrecuidance d'émir de s'approprier notre Anne. Il fallait que la protestation émanât du califat d'Ancenis...

RAIDE GAULOISE

## L'antisémitisme par Toutatis !

Infréquentables, nos ancêtres ? On pourrait le croire avec la création au Croisic en août dernier du «Phare gaulois», centre culturel qui cultive plus le racisme que la vieille plaisanterie grasse. Le 1<sup>er</sup> août, un rassemblement druidique européen a convié les adeptes de cette gauloiserie, pour célébrer autour d'un mégalithe croisicais le dieu



Lugus (l'équivalent celtique de Mercure). Ces gauloisophiles s'affirment druidiques, régionalistes et monarchistes ! Rien que ça. Avec une fixation contre la franc-maçonnerie et les Juifs, «investis depuis 40 ans d'une mission spéciale et secrète : casser la France», comme le clame le bulletin confidentiel «Tribune gauloise». Adoptant toutes les thèses de l'extrême-droite païenne, ces mauvais cousins d'Astérix vont jusqu'à prôner un retour du colonialisme pour «débarasser les peuples du sud de leurs parasites». Ça servirait aryen de protester.

FEU NCEUD

## La bougnoulisation des hooligans

Les occasions de fermer sa gueule ne sont pas si fréquentes. Le conseiller régional FN Philippe Rouger en a manqué une bonne, en s'insurgeant en juin, au début du mondial dans la feuille d'info interne\* : «Ce qui compte, ce n'est plus le résultat obtenu sur le terrain, mais que la «tolérance» et le «respect» progressent (...) que les supporters jamaïcains, marocains, sud-africains... soient forcément présentés de façon sympathique, au contraire des autres». Conseil aux hooligans anglais et allemands, la prochaine fois, noircissez-vous l'épiderme à coups de bouchon brûlé et hurlez en arabe ou en zoulou.

\* National 44 n°11, juin-juillet 1998.

NOUVEL OUEST :  
**JEAN-MARC NOUS MET LE CHANTIER**



OPA-CITÉ  
**Le sénateur ne se mouilleronne pas**

Philippe Darniche, sénateur-maire de Mouilleron-le-Captif aime qu'on l'adule mais déteste se faire prier. Une bande de contribuables associés sous le nom de Vendée 2 000 croit voir lors de la réfection du centre-bourg de M.-le-C.\*, un parking qui semble avoir été refait juste après avoir été fait. En janvier 1998, pour effacer ce mirage de leur esprit, l'association demande au maire copie des comptes de la commune et de la liste des subventions. Sans suite. La Cada, Commission d'accès aux documents administratifs est saisie, et enjoint le maire de faire parvenir à l'association les pièces qu'elle demande, parfaitement transmissibles au

public. Sans effet. *Je ne vais quand même pas faire le boulot de photocopies !*, dit à Lulu le sénateur, à la tête du MPF de Vendée, tout en avouant n'avoir jamais répondu à la demande de l'association, se contentant de savoir, lui, que ses documents sont consultables en mairie, photocopiables au tarif en vigueur. Les contribuables ont finalement saisi le tribunal administratif le 26 mai dernier. Le sénateur sait que ça traînera. Passionné de tennis et de bridge, Philippe Darniche fait le mort en adoptant un jeu de fond de cour. Serait-ce pour ne pas être pris de court ?

*\* Par respect pour ses habitants nous préférons taire le nom de la commune.*

REVERS DE MÉDAILLES

# Monsieur le maire est décorateur



L'honneur se porte bas : Le 27 juin dernier, une remise de médailles a eu lieu sans les ronflants flonflons d'usage. Deux conseillers municipaux de Belligné, petit bourg de 1 450 âmes à l'extrême est de la Loire-Atlantique ont reçu solennellement des mains de leur maire la médaille d'honneur des collectivités territoriales. Une breloque de suprême valeur, que les élus se refilent entre eux, au bénéfice de l'âge. Trouble-fête, le sous-préfet était volontairement absent. Le conseiller général du canton s'est

aussi récusé après avoir appris que les deux honorables médaillables traînaient des casseroles plus grosses que les pendents à épingle. Le premier, Gilbert Robin a été épinglé en 1981 pour avoir exercé simultanément les fonctions de président et de trésorier de l'association de transport scolaire, lui permettant de se servir personnellement ainsi que ses enfants dans la caisse, et de récupérer une commission de 1,5% sur les subventions, sans justificatifs. Le second, Jean-Pierre Tremblay a acheté un terrain dans un lotissement communal pour y implanter deux maisons qu'il loue, ce qu'il reconnaît, en précisant qu'*'il a payé le prix'*. Selon la loi, il ne peut bénéficier que d'une maison et uniquement pour se loger personnellement.

Faut dire que Belligné est administré par le peu regardant Etienne Foucher, inspecteur des impôts à ses heures, qui ferme volontiers les yeux quand un autre conseiller, entrepreneur de maçonnerie,

vote pour lui-même lors des appels d'offres qui l'intéressent, ou quand la commission «fleurissement» est confiée à l'épouse d'un paysagiste du cru, qui décide régulièrement de s'acheter des fleurs à elle-même pour faire joli-joli dans le bourg et dans son portefeuille. Le maire ne sourcille pas non plus quand il envoie les cantonniers cisailer la clôture d'une parcelle privée, en friche et en plein bourg. Simplement parce que le propriétaire y a mis des moutons, ce qui perturbe grandement quelques Bellignéens administrés qui ne peuvent plus aller y faire pisser leur chien. Mais ne prenez pas Etienne Foucher pour un bourgmestre obtus. Homme de droite, il ne rechigne pas à l'ouverture à gauche. Selon le petit bulletin discordant «les Bel'Lignes de l'Info», cette révolution s'est limitée pour l'instant à inverser le sens d'ouverture de la porte de la mairie.

Mohamed Hayé



# L'enfer du vice-président

**Pour Jean-Claude Merceron, l'enfer est pavé de bonnes tentations. Mais le vice-président du Conseil général de Vendée est fermement inquiet : de l'enfer à l'enfermement, il n'y a qu'un pas. Et là, il ne marche pas.**

Jean-Claude Merceron a des Joublis. Vice-président du Conseil général de Vendée et maire de Givrand, il oublie parfois qu'il est architecte, et inversement. En février 1993, au Sivom du canton de St-Gilles-Croix-de-Vie qu'il préside, le bon Jean-Claude décide de créer une zone d'activités sur sa commune. Sans évoquer, dit-il aujourd'hui, un bon projet, dont il consentira, bon prince, à être l'architecte : l'établissement d'un dépôt de 7 000 m<sup>2</sup> pour «Le Stéphanois», une boîte de vente d'outillage, dont le PDG est adjoint au maire d'une des communes du Sivom, St-Revérend.

Jean-Claude vote l'acquisition des terrains un an plus tard. Une indemnité d'éviction est versée aux deux paysans exploitant les terres, mais le mieux défrayé se trouve être -simple hasard- cousin germain de Jean-Claude.

Des terrains à acheter aux travaux de voirie et parkings, la communauté de communes investit 3,4 MF. Ainsi viabilisé, le terrain est bradé pour un dixième de son coût, avec exonération de cinq ans de taxe professionnelle, vendu à un groupe d'investisseurs qui se choisit un architecte. Tiens donc, c'est le très bon Jean-Claude qui s'y colle. Il n'y a, bien sûr, aucun lien de reconnaissance entre le fait qu'on l'ait choisi entre mille et ses votes à la Communauté des communes Atlantia pour acquérir les terrains et les revendre prêts à l'emploi. Le

client de Jean-Claude Merceron se voit délivrer un permis de construire à Givrand où l'architecte est maire, quatre mois avant que le terrain ne soit acheté ! Ça n'est pas tout. En septembre 1995, pour le maintien de l'emploi en secteur rural, le Conseil général, dont Merceron est un des vice-présidents, accorde une subvention de 826 000 F «à caractère automatique» à son client la société Le Stéphanois\*. «Ma voix n'était pas déterminante, sans quoi je n'aurais

pas manqué de me retirer» commente JCM.

Quelques une de ces anomalies de parcours autour du Stéphanois et d'autres affaires impliquant JCM, alimentent les conversations serrées entre les inspecteurs de la brigade financière de la PJ d'Angers et Jean-Claude Merceron. Qui se demande bien où il va passer Noël.

\* Cette subvention ne sera pas versée directement mais reçue par la communauté de communes Atlantia et un organisme de financement pour la bonification d'intérêts, Auxicom.



GROSSO DOMOTIQUE

## Jean-Claude fait son coup à l'avance

Les maisons vendéennes ont failli pouvoir ouvrir portes et volets à coups de zapettes et d'yeux électroniques. Un électricien de St-Hilaire-de-Riez, qui cherchait des financements afin de lancer une entreprise de domotique, est allé voir le conseiller général du coin, Jean-Claude Merceron. JCM lui propose de créer une société en plaçant quelques membres de sa famille comme actionnaires. Le fiston Jocelyn Merceron est donc bombardé pédégé de la S.A. Atlantique Concept, créée en mai 1991.

Deux ans plus tard, la boîte a mangé plus de la moitié de son capital et aurait dû déposer le bilan.

«J'avoue avoir quelque peine à le dire puisque tout cela est bien loin, et que je n'en étais pas le responsable» plaide aujourd'hui JCM. Le responsable était son fils, ils ne devaient pas se parler à cette époque. Pour déjouer la faillite, le capital est quadruplé, passant à 2 MF, grâce aux apports de JCM pour 900 000 F, d'un de ses copains golfeurs et d'une société suisse, Straskstrom Elektronik, dont on se demande ce qui l'a poussée à investir en France dans une boîte aussi plombée. A moins que des capitaux placés en Suisse n'aient trouvé ce biais pour revenir en Vendée... Juste avant la recapitalisation, le

Conseil général a octroyé le 6 mai 1994 à l'entreprise dirigée par le fiston de JCM une avance de 200 000 F sans intérêts et une aide pour la «définition et le suivi des objectifs stratégiques» de 85 000 F, au titre de la création d'entreprise «dans le cadre d'un programme qui s'adresse aux entreprises de moins de cinq ans» explique le Conseil général. Lancée trois ans auparavant, la société est en quasi-faillite ! Cette habituelle schizophrénie des fonctions dont souffre JCM a eu un répit : il s'est absenté pour cette séance de la commission permanente du Département mais cette aide était selon lui «parfaitement légitime» et

RELATION TRANSITIVE

### Le dire faut le faire

A la fin d'un déjeuner réunissant plusieurs journalistes et dessinateurs de presse, Yannick Guin, ministre de la culture nantaise très en verve ce jour-là, s'est exclamé : «On parle de la méthode Jospin... Alors qu'on devrait dire la méthode Ayrault ! La gestion municipale a beaucoup inspiré celle du gouvernement...» De là à dire que Lionel fait ce que dit Yannick...

SAFARIBOLES

### La transhumance safarienne

Macaques, gnous et zèbres du Safari-Parc de Port-St-Père ont échappé de peu au régime mogettes. Mais il n'ont pas échappé à Jean-Claude Merceron. A la fin des années 80, le projet était initialement prévu en Vendée, et son Conseil général acquit une cinquantaine d'hectares à Landevieille et La Chapelle-Hermier pour accueillir bestioles et bâtiments. Jean-Claude Merceron ne voit aucune raison pour que son mandat de conseiller général entrave ses plans d'architecte. Il planque son écharpe d'élu au fond de sa poche pour sortir une étude de faisabilité, des plans et des devis de constructions à confier aux «Bâtisseurs de la Vie», la société menée par son fiston Jocelyn Merceron. Papa est par ailleurs administrateur de la caisse du Crédit agricole de Vendée, banque qui finance le projet\*. Ce joyeux mélange de casquettes, les juristes appelleraient ça délit d'ingérence, ou d'autres noms désagréables qui gâchent les dimers en ville et fâchent les réceptions au château. Philippe de Villiers prend peur et préfère refourguer au Conseil général de Loire-Atlantique ce projet tout ficelé de fil blanc de zoo paysagé. Jean-Claude Merceron, qui suit le dossier comme une ombre au tableau, dégote la mission d'architecte. Fiston, lui, construit les huttes du «village» africain. Le beau-frère décroche le marché des peintures. Aux réunions de chantier, ça permet de causer famille. Ou de danser la safaridondaine.

\* Le directeur général du Crédit Agricole de Vendée est alors Pierre Hériaud jusqu'à son élection comme député du pays de Retz en 1993.

son «vote n'aurait pas changé le sens de la décision». Mais bada-boum, le 10 février 1997, Atlantique Concept dépose quand même le bilan. Et l'aide ? «Je ne me suis jamais préoccupé de ce remboursement, que l'on ne m'a pas demandé», dit JCM. Le Conseil général a bien failli oublier de réclamer son dû en se faisant inscrire en extremis parmi les créanciers. L'avance tourne au subsidé en pure perte, et personne au «Château» administré par le probe Philippe de Villiers ne tique, ni ne domotique. Pour cette technologie de pointe, le Vicomte a perdu son avance.

# Les flics ont le permis à poings

L'histoire qui suit n'a jamais existé. En tous cas jamais existé officiellement, l'institution policière n'en ayant aucune trace écrite. De quoi de quoi, quelle bavure ? Le 24 juin dernier en plein cœur de Nantes, un peu avant minuit, un quidam découvre que trois agents de la police nationale sont en train de verbaliser sa BX pour stationnement gênant sur passage piétons. Il essaie de discuter l'amende. Les policiers se montrent illico très énervés. Le simple stationneur gênant ne comprend pas ce qui lui arrive, se retrouve menotté dans le dos, couché par terre à l'arrière du véhicule de police et bourré de coups de poings. Déposé au CHU, il est seul avec ses trois gardiens dans une pièce et les coups pleu-

vent encore. Il ne subit aucun test d'alcoolémie, et se voit embarqué finalement au commissariat central, où on le jette dans une cellule. Jusqu'au lendemain à 7 heures du mat' où il est flanqué dehors sans avoir été soigné. Un médecin généraliste et l'hôpital établissent deux certificats constatant des lésions. Six jours plus tard, les douleurs persistant, un autre médecin du CHU constate une fracture fermée du poignet droit. Le citoyen bras cassé écope de 26 jours d'arrêt de travail. Mais au commissariat, la nuit au gniouf a été offerte gratuitement, sans procès verbal ni facture. Ce qui revient à un délit d'hôtellerie clandestine. A quand une descente de police pour coffrer les présumés innocents ?



## LA POLICE S'ENTRAÎNE A SOUFFLER DANS LE BALLON



BALLON

## Quelques degrés en moins au commissariat

Le commissariat central est condamné à l'abstinence. Dans une note interne du 9 avril dernier, Alain Deschamps, grand manitou de la maison Poulaga, directeur départemental de la sécurité publique, rappelle que la consommation de boissons alcooliques dans le service est interdite, sauf autorisation préalable et exceptionnelle de sa part, tout en notant : «des débordements ayant été constatés à tous niveaux, je n'hésiterai pas à engager des procédures

administratives adéquates pour sanctionner ces comportements». Cinq mois avant que quelques intellos menés par Régis Debray, ne signent dans *Le Monde* un texte demandant notamment au pouvoirs publics de «payer d'exemple en pourchassant l'alcool dans les commissariats avec autant de soin que le crack dans les cités». Citoyens, n'hésitez plus : avant de faire la moindre déposition devant un fonctionnaire de police, faites-le souffler dans le ballon.

PRESSE-PURÉE

## Le crime de lèse-majordome

On ne devrait jamais parler aux journalistes. Un simple citoyen peut être traîné devant les tribunaux pour ça. En tous cas en Vendée, terre d'exception. Le 2 juillet dernier, à l'incitation de Bruno Retailleau, ex-député et toujours majordome de Villiers, le tribunal des Sables d'Olonne a condamné le docteur Jack-Olivier Brayet (par ailleurs ancien responsable FN de Vendée jusqu'aux dernières législatives) à 40 000 F

d'amende, dommages et intérêts, et frais de justice. Son crime ? Avoir, en organisant une conférence de presse, informé les journaux locaux du dépôt d'une plainte avec constitution de partie civile contre un satellite du Département, la SODEV\*, aujourd'hui présidée par le susdit Retailleau\*\*. Juste après, en août 1997, la citation directe lancée par Retailleau a invoqué la loi sur la presse de 1931 interdisant de «publier, avant décision judiciaire,

toute information relative à des constitutions de partie civile». Ce type de plainte en direct est destiné à contrecarrer le cas échéant l'inertie d'un parquet. La presse peut se contenter de raconter l'histoire sans évoquer le dépôt de plainte. Mais là, rien du tout. Les journaux du cru n'ont pas accouché d'une ligne sur le sujet. Les juges sablais ont donc ratissé très large en considérant que tenter de «rendre public» même sans succès équivalait à «publier».

C'est tellement incongru que le ministère public a aussitôt fait appel du jugement. Le médecin aussi, faute d'avoir médité le proverbe vendéen : pour vivre heureux, vivons muets.

\* Société pour l'aménagement et le développement économique de Vendée.

\*\* Plainte que le docteur Brayet a lancée au nom de son association de contribuables, Vendée 2 000, suite à un rapport de la chambre régionale des comptes épinglant la SODEV, la plainte a depuis été classée par le parquet de La Roche-sur-Yon.

ESOTHERMIE

# La bidouille ne fait pas le moine-comptable

Une fois les aides cueillies, les licenciements faits en douce, le projet ronflant tourne en eau de bouddha.

A 35 ans, Pascal Goyer est un fils à papa que les incohérences n'étouffent pas. Il se dit moine bouddhiste, altruiste, mais licencie sans état d'âme tout son petit monde. A la tête d'un cabinet de conseil comptable chasseur de frais généraux et dégonfleur de fiscalité, Pascal Goyer rencontre un jour le jeune inventeur d'un modèle de chaudière simple, économique, facile à monter, aux pièces interchangeables, livrable en kit. Un genre de 2 cv du chauffage domestique. Suren Industries, la société montée en commun, emploie quatre personnes en mars 1998, quand Pascal Goyer dépose un dossier à la Région pour bénéficier du programme Elan. Il obtient que le Conseil régional verse la moitié des six premiers mois de salaire d'un cadre commercial chargé de créer un réseau de chauffa-

gistes agréés. Comme il faut que l'activité ait l'air d'une extension nouvelle et innovante, on bidouille en faisant la demande au nom du cabinet d'expertise comptable de Pascal Goyer. Mais aussitôt l'aide octroyée, les cieux ne sont plus favorables. Amateur de pensées orientales, de numérologie et de sciences occultes, Pascal Goyer qui prend souvent ses décisions après avoir tiré les cartes, fait machine arrière. Aucune pièce n'arrivera jamais au Pellerin à l'atelier prévu pour l'assemblage des chaudières qui devaient être peintes en jaune et or, couleurs chères à Bouddha, comme dans les restos chinois. Les licenciements des quatre salariés de Suren, laissent en sursis le cadre Elan pour éviter d'avoir à rembourser les aides publiques, et l'ouvrier plombier qui doit se contenter de poser de simples baignoires. Aux oubliettes, le développement présenté pour

obtenir les aides Elan. Le recours à ce programme destiné à créer de l'emploi se solde finalement par trois personnes virées à la fin de l'été. Les nouveaux chômeurs seraient ravis d'apprendre que dans le même temps, ce patron atypique, héritier d'une fortune paternelle construite dans les années cinquante en vendant des machines agricoles, a englouti un paquet de dollars pour faire construire un somptueux temple bouddhiste à Vientiane, au Laos. Ils n'aimeraient pas savoir non plus combien ont coûté les séances de psy canine payée à un éthologue qui a décrété que le chien du boss, cloîtré dans le château de son maître, a des troubles de comportement et qu'il doit traîner ses poils au bureau pour soigner sa solitude. Les licenciés, eux, gèreront leur solitude dans la file de l'ANPE.

## Le scanner maintenu

En 1989, l'hôpital de Cholet achète un scanographe. Coût global : 6,3 MF. Mais là où le constructeur a bien joué, c'est en décrochant sans concurrence le marché de maintenance, note un rapport de la Chambre régionale des comptes. En six ans, la facture de maintenance aura coûté deux fois plus cher que l'engin : soit près de 14 MF ! C'est ce qui s'appelle des comptes bien maintenus.

## JEU AU FILET

### Yeux organise le subvention

C'est nouveau : la subvention à une profession pour régler ses avocats. Mais chut, le Comité local des pêcheurs de l'île d'Yeu préférerait qu'on n'ébruie pas qu'il va toucher 100 000 F du Département de Vendée, et autant de la Région pour payer le cabinet d'avocats parisiens Funck-Brentano qui défend ses intérêts contre l'interdiction européenne des filets maillants-dérivants. En épuisant en deux ou trois ans la panoplie de recours, la facture d'honoraires et de dossiers frôle 1,3 MF. Simple estimation. L'obole publique en paiera 15 %. Ou plus si tous les recours ne sont pas tentés. Les pêcheurs de thon craignent cependant que le tribunal tousse devant ce soutien conséquent d'instances politiques à une cause privée, juste pour alléger les frais de justice. Et ce qui effraie le thon, c'est d'en faire les frais.

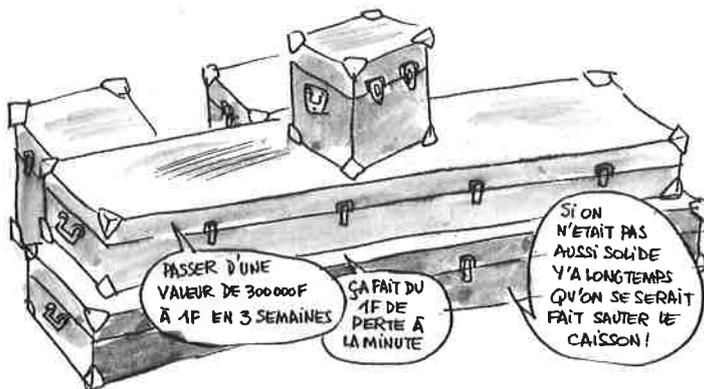
## INSECTE DÉZINGUE

# Il faut aile-i-mi-ner!

Il y avait une Venturi rutilante, une Voiturette Jeanneau, un chariot Manitou et quelques autres spécimens du design en Pays de la Loire. En janvier 1994, pour scénographier une exposition consacrée au design ligérien, présentée à Nantes au Palais des congrès, une sculpture animée est commandée à un architecte. Une double aile articulée à moteur. Un air de libellule en lamellé collé et tissu d'abat-jour, de 17 m d'envergure. Le machin, très épata-nt, laisse sous ses ailes une première facture hors taxes de 0,3 MF payée par la Région. L'insecte bouge-ailes ne sera montré que trois semaines, le temps de l'expo, puis démonté, et emballé en pièces détachées dans de très belles caisses réalisées sur mesure après rallonge de budget. On ne sait jamais, ça pourrait resservir. Mais où donc entreposer l'encombrant ensemble de caisses, la taille des plus grands morceaux nécessitant de mobiliser deux chariots éléva-

teurs simultanés pour les transbahuter ? Un garde-meuble d'occasion est finalement trouvé, une entreprise de plastique qui accepte, moyennant un loyer de quelque huit cent francs par mois, de sauver la libellule de la casse. Mais finalement, le conseil régional décide un jour de liquider cette dépense inconsidérée pour on ne sait plus quoi dans un hangar. Après plusieurs mois d'im-

payés du loyer, les caisses d'ailes ont été vendues contre 1 F symbolique au garde-meuble, qui n'y a pas touché. *Finalement, c'est un peu dommage d'avoir fait tout ça juste pour trois semaines*, soupire aujourd'hui l'architecte, Thomas Bonnier. Mais pour la gestion de menues dépenses de loyers inconsidérés, chapeau à retardement aux fonctionnaires régionaux !



## SI TROUILLE

### Mieux vaut mort-vivant que rien

Pour Halloween, le 31 octobre prochain, l'association des commerçants du Bouffay jette l'éponge. Pas question de payer une escouade de vigiles et de videurs professionnels, comme les y oblige une loi Pasqua pour un rassemblement de plus de 1 500 personnes. Chaque bistrot fera donc l'accueil des vampirettes et des morts-vivants devant son comptoir, sans coordination ni animation de rue, comme l'an dernier (danse macabre, musique, maquillage pour les retardataires) où le budget était de 200 000 F pour quelques 25 000 visiteurs. Comme quoi, même vivant, Pasqua réussit à faire suer les vampires d'un soir.

# LU prend le marquis

Au pire, on pourrait voir s'ouvrir au printemps deux expositions Lefèvre-Utile à quelques kilomètres de distance. A Nantes, au Château, où l'inauguration de l'expo «Lu, l'industriel et les artistes», est prévue le 9 avril, et un mois plus tard au Château de Goulaine, dont une aile rénovée accueillera quelques 600 objets de la collection Lefèvre-Utile, et la reconstitution de la boutique en acajou qui a lancé la biscuiterie familiale rue Boileau. Cette collection serait prêtée pour 15 ans par la société Danone propriétaire de LU. «Ce serait une cacophonie ridicule», dit Patrick Lefèvre-Utile, qui vient de déposer un fonds de documents aux archives municipales et surtout au Château des Ducs, suivant l'exemple de son père qui avait fait don à la Ville en 1976 d'une importante collections d'originaux. «C'est un peu choquant d'éparpiller un tel patrimoine, qui n'a sa place que dans une véritable institution muséographique, avec des

garanties d'étude, de conservation, d'exposition. Une dispersion serait vraiment dommage, le public n'y comprendra rien» dit Marie-Hélène Jouzeau, conservatrice au Château. A Goulaine, le marquis jubile, attendant le permis de construire pour rénover les 300 m<sup>2</sup> des anciennes écuries et adjoindre une mezzanine. Le conservateur, pas de problème, ce sera lui. Tout simplement. Tu t'es vu quand t'as LU ? Le marquis va donc papillonner, de son activité viticole à ses livres, en passant par la volière aux papillons et l'attraction touristique de la collection LU. Il faut bien faire son petit beurre.



## Sciento-drague anti-drogue

A lire l'article\* intitulé «A Châteaubriant, des scientologues en militantes antidrogue», on pourrait croire que les adeptes de la Scientologie sont de braves gens purement animés par des motivations altruistes et généreuses. Le compte-rendu de cette «visite à l'intention plutôt louable au demeurant» indique juste que les trois scientologues sont «conscientes que leur mouvement est souvent décrié parce que les gens sont mal informés». Cette fois, les plus mal avisés sont les journalistes. Cette secte patentée n'a pourtant rien d'un mouvement anodin, et ses apparitions apparemment «louables» sont justement des opérations de séduction pour avoir l'air de ce qu'elle n'est pas. Les religions sectaires, c'est l'opium du peuple.

\* Presse-Océan le 30 juin 1998

MORTAFIÉ

## Bill n'est pas de bois

Le scandale du Monicagate a peut-être son origine dans les marais de Brière, où un artisan de renom, maître-pipier de son état, a fourni la Maison-Blanche avec ses produits en bois de morta... Las ! Vérification faite, ce n'était pas des bouffardes qui furent envoyées à Bill, mais une superbe parure de stylos. Vérification non faite, on ignore toujours comment Clinton a utilisé ces ustensiles qui, espérons-le, ne feront pas trop couler d'encre.

FIN DU MONDE

## Fuite de petits garçons à Saint-Stan'

Pas contents les profs du lycée privé Saint-Stanislas. Soixante-dix d'entre eux sont même allés jusqu'à mettre en

cause la compétence de leur bien-aimé directeur, Dominique Pervenche, au cours d'une réunion le lundi de la rentrée, devant

la chute des effectifs constatée cette année.

«Pourtant les profs préfèrent avoir un vrai directeur qu'un aimable faux-cul» confie un syndicaliste. L'établissement a en effet perdu 130 élèves sur les 1 200 qu'il comptait l'an dernier. Mazette. Courageux mais pas téméraires, les profs n'ont même pas présenté leurs doléances à Pervenche, qui se défend, l'animal : «Les résultats du bac ont été excellents. Nous avons donc peu de redoublants. Et puis Blanche de Castille s'est ouverte à la mixité, et compte 42% de garçons en 6<sup>ème</sup> cette année.» Sous-entendu Blanche de Castille nous pique nos petits garçons, c'est de la concurrence déloyale. Attention, si ça continue, l'année prochaine il prend des petits pauvres.



# Juré, demain, Charette !

À quoi sert un festival prestigieux, si ça ne permet même pas de décrocher la présidence de Région ? Après neuf ans de loyaux services, et sans rien à déplorer, pas la moindre frasque, dérapage financier ou simple mésentente, le directeur artistique du festival de St-Florent-le-Vieil et sa petite équipe se sont fait virer sans crier gare. Mélange chatoyant de musiciens et chorégraphes orientaux et occidentaux, le festival a connu un succès grandissant. Fin juillet pourtant, le président du festival et maire du cru, Hervé de Charette qui a fini

par piger qu'il n'est plus ministre des Affaires étrangères depuis cette sinistre dissolution chiraquienne, a mis fin au travail artistique du directeur Pierre-Jean de San Bartolomé. Avec ordre de rester discret et interdiction de remettre les pieds dans les bureaux du festival. La confiance règne. L'ex-ministre n'a fait aucun bilan ni reproche. Seul souci, les deux tiers du budget (passé de 4 à 3 MF pour l'édition de 1998) venant des sponsors, sa carte de visite défraîchie à un peu de mal à séduire les partenaires privés. Contraint d'annoncer

## DE CHARETTE ARRÊTE



une nouvelle formule, de Charette l'a d'abord présentée plus proche, «plus reliée à la population locale» selon *Ouest-France*, avant de

déclarer à l'AFP que l'axe «Asie-Occident» sera conservé. Les danses chouanes avec des baguettes, ça a son charme.

ROULEZ LIQUIDE

# Intervin : le Puy du Fou en finale

LE MAIRE DU PUY DU FOU SE DONNE EN SPECTACLE



Fin juin, Philippe de Villiers s'est dit «révolté» par l'incivisme sur la route et sur ses terres, remarquant que «80% des accidents mortels sont dus à l'alcool, à l'imprudence et à la vitesse». Un des proches du Vicomte l'a bien saisi : maire des Epesses et bourgmestre du Puy-du-Fou, Jean-Marie Delahaye a commis l'imprudence de vouloir faire classer un peu vite une affaire personnelle d'alcool et de conduite. Début avril, de méchants gendarmes l'ont verbalisé avec plus de grammes dans le sang que la méchante loi n'autorise. Têtus, ces pandores n'ont pas voulu passer l'éponge. La préfecture n'a pas

donné suite aux requêtes pour effacer les degrés en trop. «Des poursuites sont envisagées, mais la date d'audience correctionnelle n'est pas encore fixée», confirme le greffe du tribunal. «Il faut que tous les Vendéens fassent leur examen de conscience et prouve d'un civisme élémentaire, afin que chacun respecte son voisin de route», a dit de Villiers, précisant : «et après, on vient nous demander, nous les élus, de faire sauter les PV!» Pourvu que devant les juges, Delahaye ne cherche pas deux ou trois doigts discrets pour lui souffler les bonnes réponses.

\* *Vendée-Matin*, le 20 juin 1998.

QUOI D'NEUF

## Le libérâle avancé

On s'en doutait, le progrès, qui se doit d'avancer en trombe, est freiné. Il faut donc vite fait lui démonter son air bag (avant qu'il ne gonfle Madelin). Directeur de la rédaction d'Enjeux Les Echos, Olivier Jay râle contre «les acquis sociaux, frein du progrès économique», thème de sa conférence au CCO Tour Bretagne. Il y a asséné son credo visant dépenses de santé, retraites et autres machins à privatiser : «Nous nous refugions dans les vieilles idées repeintes de neuf comme la réduction du travail et de l'effort». Par prudence, on

n'avait invité que des patrons en exercice et des étudiants en capitalisme. Curieusement, aucun de ceux là n'est allé écouter la lecture publique marathon du texte intégral (430 pages de jargon technocratique libéral) de l'AMI, l'Accord multilatéral sur l'investissement, effectué le dernier week-end de septembre place du Bouffay par l'association N.E.U.F. -Nantes est une fête-, devant les chaises vides assignés aux dix députés du département. Vu la longueur de la conférence, et pour écouter le débat, on n'avait invité que des absents.



Ont œuvré à ce numéro : Didi, Philippe Dossal, Frap, Nicolas de La Casinière, Tanq, Olivier Texier, Vesma • Mise en page : Nathalie Brodin • Directeur de publication : Eric Chalmel • Producteur : Robert Cavellier • N°ISSN : 1270-4911 • N°CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution • Merci à Com Dab' pour tout • Flashage : Western Press Ltd • Fabrication : Jacques Renaud. La Lettre à Lulu est éditée à 2 300 ex. par l'imprimerie St-Aignan (Nantes) pour LA LUTTRE A LEULEU Ass. 1901 - BP 48603 44186 Nantes cedex 4. E-mail : luluzimail@calva.net

ET TA SŒUR

# Les petits frères kleenex

Pour quelques arpents de terrain constructibles, les bonnes sœurs de St-Gildas-des-Bois font quelques entorses à l'amour du prochain.

On devrait laisser mourir les vieux à la naissance. Sinon, il faut les supporter. Et ça, c'est vite insupportable. Surtout quand ils ne servent plus et ne veulent pas céder leur terrain. A St-Gildas-des-Bois, c'est la chaille entre frères et sœurs de la Ste Famille. L'affaire, dit-on, serait remontée jusqu'au Vatican. Créée en 1835, la congrégation des Frères de St-Gildas a été recrutée pour être au service de l'ordre hospitalier des sœurs. En 1900, ils sont 55 cultivateurs, menuisiers, forgerons, boulangers, bouchers assurant l'intendance de 800 religieuses. Ces petits frères à tout faire ne sont plus qu'onze survivants. Septuagénaires. Donc plus corvéables. Ils avaient douze ou quatorze ans quand ils sont entrés ici, avec une instruction sommaire, pour faire de bons serviteurs. Aujourd'hui, les sœurs, appuyées par l'évêque, lorgnent sur les terrains qui appartiennent à la communauté des derniers frères ouvriers, pour l'extension de la maison de retraite, communale mais depuis toujours administrée par une des sœurs. Le 20 juin dernier, Mgr Soubrier a autorisé l'étude d'agrandissement, en ne consultant que trois des frères, ceux qui n'ont pas renoncé à leur vœux de religieux. «C'est pourtant le bien public contre l'intérêt privé des frères» regrette la Supérieure de l'ordre des femmes. Les frères irréductibles résistent, refusent de dégager d'office à l'hospice pour laisser le



bon béton prendre leur place. Pas question de se laisser amadouer par l'émissaire épiscopal chargé de les faire fléchir. «On n'est pas des rampants. Qu'on nous laisse crever en paix après trente ans de servilité au service des sœurs». Ecœurés, tous -sauf un- ont renoncé à prier le bon dieu. Tous les vicaires généraux chargés du dossier se défilent quand on les interroge : «moins on en parle, mieux ça sera» lâche l'avant-dernier, le vicaire Le Paroux. Les sœurs nourrissent toujours les vieux frères, comme le prévoit la convention signée par l'évêque de Nantes en 1956,

mais ne les habillent plus. Ils doivent chiner quelques nippes hors de taille auprès des familles du village. L'annuaire du diocèse leur fait l'affront d'inventorier leur communauté au Drény, là où sont basés deux renégats, des petits jeunes quinquagénaires dont l'un a été condamné à quatre mois ferme en mai 1990 pour outrage public à la pudeur.

Alors que ces deux bons moutons reçoivent un indemnité de 4000 F par mois, les brebis galeuses sont moins bien traitées. Le versement des retraites qu'ils devraient percevoir est transformé en argent de poche à la discrétion des religieuses. Tellement discret que certains ne perçoivent rien du tout. Les déclarations d'impôts sont remplies et signées par les sœurs, qui captent aussi au passage les remboursements de soins et de mutuelles. Le courrier est ouvert avant d'être remis. La mère supérieure fait administrer les comptes de ces inférieurs par la sœur économe : «les frères seraient incapables de gérer ça». Ils ne touchent pas leur pension, mais mère sup en donne une bonne raison : ces hommes leur coûtent plus cher en cotisations et frais médicaux qu'ils ne rapportent en menues retraites, remboursements de Sécu et de mutuelles. Ça s'appelle un différentiel entre charges et recettes. Bref, plus ces vieux tétus s'avisent de vivre vieux, plus cette obstination plombe le budget des religieuses. Contre ces boulets, une seule solution, le droit canon à bout portant.



Nom, prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Ab.  Réab.

100F = 10 numéros

Chèque à «La lutte à Leuleu» B.P. 48603 - 44186 Nantes cédex 4